

Paris, 9 octobre 2007

COMMUNIQUE

Nous reprenons ici l'essentiel du message délivré par l'EFCTC (European Fluorocarbons Technical Committee) le 27 septembre 2007 à l'issue de la réunion de Montréal sur la révision du protocole concernant les substances qui détruisent la couche d'ozone.

“Cet accord est un pas en avant pour cet important traité environnemental” dit Nick Campbell, président de l'EFCTC, “il fixe de nouveaux buts de protection environnementale tout en fournissant des moyens économiques pour y parvenir”

Le protocole de Montréal a célébré son 20^{ème} anniversaire lors de la 19^{ème} conférence des parties à Montréal au Canada. Il a été décidé de réduire la consommation restante des hydrochlorofluorocarbures (HCFC), une substance importante de transition, de plus de 20% dans les pays développés entre les années 2010 et 2030. De plus, les parties ont accepté une base de consommation et un calendrier de réduction de la consommation des HCFC dans les pays développés qui permettra de réduire la quantité totale utilisée de cette substance de 50% sur les années 2010 à 2040.

“la nouvelle réduction d' HCFC va conforter la reconstruction du trou de la couche d'ozone et participer à la diminution des changements du climat” dit Campbell. “Elle va permettre l'introduction plus rapide de technologies importantes basées sur des substances non destructrices de la couche d'ozone.”

Le protocole de Montréal Protocol est jugé comme l'accord multilatéral environnemental le plus couronné de succès. Signé en 1987 il a permis une rapide réduction des substances détruisant la couche d'ozone en se basant sur un système intégré de procédés d'évaluation technique et économique et de mise en œuvre par les pays développés et en voie de développement avec l'aide d'un important fonds multilatéral d'assistance aux pays en voie de développement.

Les sociétés membres de l'AFCE ont joué leur rôle dans la mise sur le marché d'alternatives aux substances détruisant la couche d'ozone. Dans de nombreux cas, pour des usages sociétaux importants comme le froid, le conditionnement d'air, les mousses d'isolation et les industries d'aérosols, ces alternatives mettent en oeuvre des hydrofluorocarbures (HFC) remplaçant peu toxiques et efficaces sur le plan énergétique. Comme ces substances ont un pouvoir de réchauffement global, certes généralement plus faible que les CFC et HCFC qu'ils remplacent, leur confinement et leur usage responsable mènera à un avancé bénéfique au climat.

F. Sauer – Présidente de l'AFCE

fsauer@free.fr

F. Heyndrickx – Délégué Général

dg@afce.asso.fr



.....Pour une utilisation responsable des fluides frigorigènes